

Comprendre comment les lois sont votées.

Dans le cadre de l'option S2D, les élèves de 3e devaient réaliser un travail sur les institutions.

Afin de se documenter, ils se sont rendus à la mairie où ils ont été accueillis par Mme Guionie, Maire de la commune de Sainte Foy la Grande, ainsi que par ses adjoints, Mr Nouvel et Mme Driot.

De nombreuses questions ont été posées par les collégiens concernant le fonctionnement de la municipalité, les difficultés que rencontrent les élus lors de leur mandat, les projets engagés en faveur du développement durable ou de l'aménagement du territoire.

Madame la Maire a pris le temps de développer tous ces sujets, offrant aux élèves un aperçu précieux de la vie politique locale. Cette expérience a sans aucun doute enrichi leur compréhension des institutions et de leur rôle.

Les élèves du collège Anglade remercient chaleureusement Mme la Maire et ses adjoints pour leur accueil et le vif intérêt qu'ils ont su développer auprès de nos collégiens en permettant un échange enrichissant.



Les élèves de 3e sont reçus à la Mairie de Sainte Foy la Grande